La gestion de la pêche de loisir dans les aires marines protégées

Outils de gestion et de planification

1.2.3 - Des aires marines protégées diverses et variées

*mise à jour: **08/04/2013***

Une aire marine protégée (AMP) peut correspondre à différents statuts. Ainsi, à chaque statut est lié un mode de gestion particulier, basé sur des objectifs de conservation différents, avec des outils plus ou moins réglementaires ou contractuels. De ce fait, chaque type d'AMP a des moyens différents à sa disposition pour la gestion des pratiques sur le site, et notamment la pêche de loisir (Tableau X).

Dénomination	Organisme de gestion	Mode et organe de gestion	Territoires	Financements	Réglementation
Parc National (PN)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Parc Naturel Marin (PNM)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	État	[illegible]
Réserves Naturelles Nationales (RNN)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Divers	[illegible]
Réserves Naturelles Régionales (RNR) et de Corse (RNC)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Domaine Public Maritime (DPM) affecté ou attribué au CdL	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sites Natura 2000 (SIC, ZSC, ZPS)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Tableau 1 : Synthèse des différents statuts existants d'AMP membres du Forum des gestionnaires d'AMP.

Source :

- GIP Aten (Coord.), 2010. Outils juridiques pour la protection des espaces naturels. Fiches juridiques en ligne à l'adresse suivante : **http://ct78.espaces-naturels.fr**

Haut de page

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB